



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 21 OCTOBRE 2024

Procès-Verbal N° 3 / 2024-2025

PRESENTS :

Pierre BOURDET, Président, Annie CLUZEL, Bernard BORG, Nicolas JEAY, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Patrick MARITAN, Damien PRADALIER, Jean Marc ANSELM (visio).

EXCUSE : Grégory PASSENEAU

IMPORTANT : *Les présentes décisions du Bureau, à l'exclusion notamment de celles relevant la vie et de l'organisation interne du District, peuvent être frappées d'appel devant la Commission régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification conformément à l'Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie.*

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 19h00.

1- Sollicitation pour nouvelle étude des demandes de dérogations validées :

- Club le MALZIEU : éléments complémentaires apportés
- Club de SAINTE CROIX : éléments complémentaires apportés

Le bureau maintient ses décisions, un mail sera envoyé aux clubs.

2- Réflexion sur les faits de violence :

Notre attention se porte sur les faits de violence en ce début de saison. La création de la Commission Ethique s'inscrit dans la réflexion collective pour que l'esprit sportif anime le respect des valeurs humaines qui doivent prévaloir en toute circonstance sur les enjeux de la compétition et autres.

Cette Commission peut être sollicitée par les Clubs directement s'ils souhaitent s'inscrire dans une démarche volontaire de prévention des risques d'incivilités.

→ Contact par l'intermédiaire d'un message à secretariat@aveyron.fff.fr

3- Partenariat :

Les conventions se finalisent. Le travail se poursuit.

Nous devrions dépasser le niveau financier de la Saison 2023/2024 au vu des derniers partenariats conclus (Pour exemple, arrivée de EIFFAGE comme nouveau partenaire).

4- Equipementier :

Nous avons finalisé le choix de notre équipementier qui sera donc TDSC pour la saison 2024/2025. Nous conservons donc notre partenaire historique et fidèle pour cette Saison. Un nouvel appel d'offre sera fait courant juin pour la Saison suivante.

5- Octobre Rose :

La tombola tient toutes ses promesses, la cagnotte grimpe.

6- ANS :

La première action ANS s'est tenue dans le cadre de l'action « Prête à jouer », d'autres vont suivre notamment « Le Foot en marchant ».

7- Demande de stage :

Le Bureau valide la demande de stage de Mademoiselle TIEULIE Mélissa sur la période du 12 avril au 7 juin 2025.

8- Demande de Surclassement :

→ Club de Saint AFFRIQUE : Apres examen du dossier et proposition de la Commission, le Bureau valide que la joueuse Léa JULLY U17F joue en catégorie Senior au sein de l'entente SAINT AFFRIQUE /VABRES l'ABBAYE/RANCE – ROUGIER (Cf Article 67 des règlements des championnats District).

Un courriel sera envoyé au Club.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 20 heures 15.

La Secrétaire Générale



Béatrice LATAPIE-BOULOC.

Le Président



Pierre BOURDET.